

Marre des jets de pierres contre les trains

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4624 - Dimanche 11 novembre 2018 - Prix : 10 DA

La création de l'EPIC communal enfin effective

Fin du calvaire de l'hygiène à Béjaïa ?

Page 4

Présentation du texte en plénière devant l'APN

La loi de finances 2019 débattue aujourd'hui par les députés

Page 3

Le divorce de la Kasbah et de Carthage

Par Mohamed Habili

D'une certaine façon l'espèce de crise gouvernementale que connaît actuellement la Tunisie, est dans l'ordre des choses. Le pays étant à une année d'élections législatives et présidentielle, on peut comprendre que la mésintelligence entre les protagonistes politiques prennent le pas sur leur entente, chacun ressentant le besoin de bien se poser en s'opposant, et en particulier par rapport à ceux avec lesquels il risque le plus d'être confondu. Le bon sens commande de se préparer à des consultations décisives en adoptant une ligne pour le moins différente de celle qu'on avait suivie antérieurement, et qui elle poussait d'autant plus à se coaliser avec ses adversaires qu'on n'avait pas les moyens de gouverner sans eux. Autant on avait raison d'être unitaire dans la phase précédente, autant aujourd'hui on a intérêt à prendre ses distances, à se distinguer de ceux avec lesquels on n'avait pas répugné à gouverner. Cela pour dire que la notion de crise n'est sans doute pas celle qui convient le mieux pour décrire la situation qui règne aujourd'hui à Tunis, et qui s'illustre dans le divorce consommé entre le chef du gouvernement, Youssef Chahed, et le président de la République, Béji Caïd Essebsi. Autrement dit, entre la Kasbah, le quartier du siège du gouvernement, et Carthage, celui du palais présidentiel. Ce divorce est d'autant plus étonnant et définitif qu'il se produit à l'intérieur d'un même parti, celui du président, Nidaa Tounes.

Suite en page 3

Arrivée sur le marché de médicaments innovants début 2019

Le nombre de cancers en augmentation inquiétante



Selon les spécialistes, plus de 50 000 nouveaux cas de cancer par an sont attendus à partir de 2025 en Algérie. En dépit de la création de plusieurs centres anti-cancer et l'importation massive de médicaments, l'Algérie accuse toujours du retard dans la prise en charge des cancéreux, par manque d'infrastructures et d'équipements. Lire page 2

Pétrole

Le prix du panier de l'Opep remonte à plus de 70 dollars

Page 5

Spectacle «Errance» de Lila Borsali

Les poèmes de Mohamed Ben Msayeb revisités

Page 13

Arrivée sur le marché de médicaments innovants début 2019

Le nombre de cancers en augmentation inquiétante

■ Selon les spécialistes, plus de 50 000 nouveaux cas de cancer par an sont attendus à partir de 2025 en Algérie. En dépit de la création de plusieurs centres anti-cancer et l'importation massive de médicaments, l'Algérie accuse toujours du retard dans la prise en charge des cancéreux, par manque d'infrastructures et d'équipements.

Par Meriem Benchaouia

Ces dernières années, le nombre de personnes atteintes d'un cancer a fortement progressé et les chiffres sont en constante augmentation. Selon les spécialistes, plus de 50 000 nouveaux cas de cancer par an sont attendus à partir de 2025 en Algérie. En dépit de la création de plusieurs centres anti-cancer et l'importation massive de médicaments, l'Algérie accuse toujours du retard dans la prise en charge des cancéreux, par manque d'infrastructures et d'équipements. Avec ces prévisions alarmantes,

il est urgent de trouver des solutions pour améliorer la situation des malades, notamment en ce qui concerne le remboursement des traitements anti-cancer qui coûtent très cher. A cet effet, le chef de service d'oncologie médicale au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger, P' Kamel Bouzid, a annoncé l'arrivée sur le marché national de médicaments innovants, début 2019. Le ministère de la Santé avait enregistré, depuis neuf mois, des médicaments qui devront entrer au marché national, début 2019, a précisé P' Bouzid, en marge du 2^e Congrès en oncologie médicale de deux jours. Il a, dans ce sens, rappelé les trois rencontres entre la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et les spécialistes, en vue de l'acquisition de ces médicaments innovants destinés au traitement et qui «ont prouvé leur efficacité dans les pays qui les ont utilisés», a-t-il insisté. Les patients qui suivent leur traitement au sein des hôpitaux et des Centres de lutte contre le cancer bénéficieront de ces médicaments, et ce, en raison de «leur coût élevé et du non-remboursement par les Caisses de sécurité sociale», selon le P' Bouzid. Ces nouveaux médicaments contribueront, a-t-il ajouté, à «améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cancer, qualitativement et quantitativement, sans qu'ils ne séjournent à l'hôpital». Pour sa part, le chef de service de la pharmacie au CHU Mustapha-Pacha d'Alger, P' Mansouria Nebchi, a évoqué le rôle du pharmacien des hôpitaux, le qualifiant de «maillon très important, en matière de préparation de la solution entrant dans



Ph/D. R.

la composition du traitement chimique». A cet égard, elle a fait état de la création d'une unité qui se chargera de cette mission au niveau des hôpitaux spécialisés dans le cancer. Elle a affirmé, à ce propos, qu'auparavant le pharmacien n'avait jamais été associé à la préparation de la solution entrant dans la composition de ce traitement, en raison de l'effectif réduit de cette profession au niveau des hôpitaux, et qui a été récemment renforcé, précisant que la préparation de ce traitement «requiert la prise en

considération du poids et de l'âge du patient». Elle a annoncé, par la même occasion, la création, durant l'année universitaire 2018/2019, d'une nouvelle spécialité dans les facultés de médecine, à savoir «la pharmacie des hôpitaux». Par ailleurs, le chef de service d'hématologie à l'EHU d'Oran, P' Mohamed Bekadja, a affirmé que le cancer du sang «est différent des autres types, en raison de sa prolifération à travers tout le corps, notamment les organes irrigués par le sang». Le taux d'atteinte

en cancer du sang a connu, selon le spécialiste, «une hausse vertigineuse» au cours des dernières années, et ce, en raison du changement du mode de vie et de certains facteurs environnementaux, ainsi que de l'absence d'une activité sportive. A noter que ce type de cancer, qui représente 10% des cancers répandus en Algérie, est pris en charge par plusieurs spécialités.

M. B.

Monde du travail Création de la Confédération des syndicats algériens

LA CONFÉDÉRATION des syndicats algériens (CSA), regroupant 13 syndicats autonomes issus de différents secteurs, a été créée hier à Alger, lors d'une Assemblée générale constitutive. Cette assemblée générale constitutive a été organisée au siège de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), donnant lieu à la création d'une Confédération des syndicats algériens qui regroupe 13 syndicats autonomes représentant notamment les secteurs de l'Education, la Formation professionnelle, l'Enseignement supérieur, la Santé, les Transports, la Poste et les imams. Dans les différentes interventions des représentants de ces syndicats, l'accent a été mis sur le rôle que doit jouer cette confédération sur la scène syndicale du pays. L'objectif principal étant de contribuer à la consécration de la politique du dialogue social et de la concertation, et de dégager un «dénominateur commun en faveur de la solidarité». Pour ces syndicats, il s'agit, en premier lieu, de répondre aux préoccupations des travailleurs et de défendre leurs droits dans le cadre d'un dialogue constructif, dans le souci d'œuvrer au développement socio-économique national et contribuer, par là même, à la cohésion sociale et à la stabilité du pays. Par ailleurs, les travaux de cette assemblée devront permettre l'adoption du projet de statut particulier, l'installation du bureau exécutif et du coordinateur national de la confédération.

Anis Gh.

A quand la fin des actes malveillants ? Marre des jets de pierres contre les trains

Jets de pierres contre les trains, bagarres dans les wagons, vols de câbles, autant de comportements inciviques qui perturbent les voyageurs et coûtent cher à la Société nationale du transport ferroviaire. Le transport ferroviaire, une cible facile pour des bandes de jeunes qui trouvent un malin plaisir à jeter des pierres contre les trains, causant ainsi des blessures aux passages et des pertes matérielles aux entreprises ferroviaires et sémant la terreur dans les wagons. En effet, en l'absence de contrôleurs dans les wagons et de policiers au niveau des points noirs, les jets de pierres, les actes de vandalisme à l'intérieur des wagons, les vols de câbles, les passages informels sur la voie ferrée, les enfants jouant entre

les voies... se multiplient de jour en jour. Les voyageurs qui prennent quotidiennement les trains de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF) se disent menacés de l'intérieur et de l'extérieur des trains. D'un côté, les pierres et les accidents et, de l'autre, les agressions et les bagarres à l'intérieur des wagons. Un jeune étudiant venant de Réghaïa nous raconte le trajet périlleux qu'il doit subir chaque fois qu'il veut venir à Alger. «J'assiste souvent à des bagarres. La semaine passée, plusieurs groupes de jeunes sont montés à bord du train et ont commencé à provoquer verbalement les voyageurs. Une dispute a éclaté entre ces délinquants qui cherchaient visiblement la bagarre, pour semer le trouble dans les trams et pouvoir voler

tranquillement. C'est ce que je pense, sinon, pourquoi provoquer des disputes», s'interroge cet étudiant encore choqué. Concernant les jets de pierres, notre interlocuteur nous explique que ces actes sont devenus si fréquents que les voyageurs ont pris l'habitude de baisser la tête quand le train passe dans les zones connues pour ce genre de comportement. Selon le directeur de la sécurité au sein de la SNTF, «l'entreprise a subi plus de 1 200 actes malveillants en cinq ans et les jets de pierres, le viol des passages à niveau ont coûté pas moins de 141 milliards de dinars». Devant autant de comportements inciviques de la part des citoyens, la SNTF dénonce ces actes et appelle à une large mobilisation pour la préservation du domaine ferroviaire. Le direc-

teur a indiqué qu'«avec pas moins de 1 378 jets causant des blessures à 79 voyageurs et 84 agents de la SNTF, l'entreprise a dû dépenser 141 milliards de dinars en réparation qui ont entraîné l'immobilisation du parc roulant pour plusieurs jours». Le coût des réparations des vitres depuis février 2018 s'élève à plus de 3 milliards, pour le nouvel autorail Coradia. Il ajoute que l'agression du domaine ferroviaire ne se limite pas seulement aux jets de pierres. Le non-respect de la priorité absolue du train constitue une autre forme, avec au moins 1 370 accidents survenus au niveau des passages à niveau entre 2013 et 2018, ayant causé la mort de 317 personnes et entraîné des blessures chez 498 autres.

Thininine Khouchi

Présentation du texte en plénière devant l'APN

La loi de finances 2019 débattue aujourd'hui par les députés

■ L'Assemblée populaire nationale reprend aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi de finances 2019.



Par Louiza Ait Ramdane

Après sa présentation, le PLF 2019 sera débattu par les membres de l'APN jusqu'à lundi. La réponse du ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, aux préoccupations des députés interviendra à l'issue des débats, alors que le vote de ce projet de loi est prévu pour jeudi 15 novembre, indique l'agenda de l'APN. Au plan des dépenses, le gouvernement a décidé de casser sa tirelire en révisant à la hausse les dépenses de fonctionnement. Les budgets dédiés à l'investissement et à l'équipement ont été, eux, révisés à la baisse. En effet, le projet de loi prévoit des recettes de 6 508 milliards DA, en légère hausse par rapport à celles de 2018, dont 2 714 mds DA de fiscalité pétrolière. Quant aux dépenses budgétaires, elles s'élèveront à 8 557 mds DA, en légère baisse par rapport à celles de 2018. Concernant le Budget de fonctionnement, il est estimé à 4 954 mds DA avec une légère hausse découlant de la situation sécuritaire aux frontières ainsi que du relèvement des transferts sociaux. C'est ainsi qu'une enveloppe budgétaire de 1 763 milliards de DA sera allouée aux transferts sociaux durant l'exercice 2019 (contre 1 760 milliards de DA en 2018), soit près de 21% de la totalité du budget de l'Etat de l'année 2019. Les crédits budgétisés pour les transferts sociaux couvriront notamment plus de 445 mds DA destinés au soutien aux familles, tandis que près de 290 mds DA seront attribués aux retraites, et auxquels s'ajoutera une dotation d'appui de 500 mds DA à la Caisse nationale des retraites (CNR). Ces transferts sociaux comportent également près de 336 mds DA pour la politique publique de santé et plus

de 350 mds DA pour la politique publique de l'habitat auxquels s'ajouteront près de 300 mds DA mobilisés pour ce secteur par le Fonds national d'investissement (FNI). Pour le Budget d'équipement, il est ventilé entre 3 602 mds DA de crédits de paiement et 2 600 milliards DA d'autorisations de programme destinées à de nouveaux projets ou à des réévaluations.

Selon les concepteurs du PLF 2019, la légère baisse nominale du Budget d'équipement ne correspond pas à un recul de la politique publique d'investissement, mais découle notamment d'une baisse de près de 300 mds DA des crédits consacrés l'année dernière à l'assainissement des créances détenues sur l'Etat.

Par ailleurs, la consistance du Budget d'équipement pour 2019 confirme la poursuite de l'engagement de l'Etat en faveur du développement économique et social avec notamment des dotations de 625 mds DA pour l'appui au développement humain, près de 1 000 mds DA de soutien multiforme au développement économique et 100 mds DA de concours au développement local. Le solde global du Trésor pour l'exercice 2019 affichera un déficit de près de 2 200 mds DA. Pour rappel, le cadrage macroéconomique retenu pour l'exercice 2019 table sur un prix de pétrole à 50 dollars le baril, un taux de croissance de 2,6% et un taux d'inflation de 4,5%.

Des mesures favorables au secteur industriel et de lutte contre la fraude fiscale

Dans son volet législatif, le PLF 2019 prévoit des mesures destinées notamment à améliorer la gestion des finances publiques, renforcer la lutte

contre la fraude ainsi que des mesures encourageant le secteur industriel. Dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale de sociétés, le projet de loi introduit un dispositif anti-abus qui permettra de limiter la déduction de certaines charges (financières ou autres) effectuées par les sociétés soumises à l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS). Il s'agit de la limitation des frais d'assistance technique et financière, de la limitation de la déduction des intérêts financiers servis aux associés ou entre entreprises apparentées. Parmi les mesures phares contenues dans ce projet de loi figure aussi l'encouragement de la fabrication locale d'intrants dans l'industrie des énergies renouvelables, afin d'encourager l'intégration nationale. La mesure en question révisé les taux des droits de douane et de la TVA pour juguler l'importation des composants intermédiaires (le module photovoltaïque) et le produit fini (le générateur photovoltaïque). Concernant le développement local, le projet de loi opte pour le renforcement du système de solidarité inter-collectivités locales pour réduire les inégalités entre les collectivités locales et assurer ainsi l'équilibre des budgets de celles défavorisées. La concrétisation de cette solidarité financière intercommunale consiste à permettre aux collectivités locales, qui ont des excédents de recettes par rapport à leurs besoins, d'octroyer des subventions au profit des collectivités locales ayant des difficultés financières. Pour ce qui est du secteur de l'industrie, le projet de loi propose d'exiger aux entreprises de production de biens de communiquer les données relatives à leur production physique et aux intrants utilisés, et d'établir un rapport semestriel sur leurs activités, adressé aux directions de wilaya chargées de

l'industrie. Selon les auteurs de ce projet de loi, cette proposition s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de l'Industrie et des Mines de réaliser une base de données fiable sur la production du secteur industriel national, sachant qu'actuellement aucune base de données fiable n'est disponible, ce qui entrave la mise en place d'une stratégie industrielle de l'Etat.

Concernant le logement, le projet de loi instaure deux mesures : la première autorise le Trésor à prendre en charge la bonification à 100% du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques dans le cadre de la réalisation de la 5^e tranche de 90 000 logements AADL. Quant à la seconde mesure, elle concerne le logement locatif promotionnel (LLP) qui bénéficie, au titre du projet de loi de finances 2019, de l'aide de l'Etat, notamment les abattements sur la cession de terrain et les bonifications dans le cadre des crédits accordés par les banques aux promoteurs immobiliers en charge de la réalisation des programmes publics des logements. Par ailleurs, le projet de loi institue l'exonération des compagnies de transport aérien de passagers et de fret de droit algérien, ainsi que leurs filiales exerçant les activités liées au transport aériens, des droits et taxes exigibles lors de l'achat et de la réparation à l'étranger de moteurs, d'équipements et de pièces de rechange ainsi que les équipements au sol nécessaires au traitement de ces aéronefs durant l'exploitation. D'autre part, le projet de loi autorise le Fonds national d'investissement (FNI) à accorder des prêts à long terme (jusqu'à 40 ans) à taux bonifiés à la Caisse nationale des retraites (CNR) afin de renforcer les capacités de cette caisse pour la liquidation des retraites.

L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

Le divorce de la Kasbah et de Carthage

Suite de la page une

Il n'y a pas de crise politique, il y a en revanche une crise au sein du parti présidentiel, qui s'est développée en une épreuve de force entre le chef du gouvernement et le président de la République. Jusqu'à présent, c'est Chahed qui a porté des coups, et c'est Caïd Essebci qui les a subis. Contre l'avis de celui-ci, celui-là a opéré un vaste remaniement dans l'équipe gouvernementale, on dirait seulement pour bien montrer qu'il a l'autorité de le faire, et qu'il ne fait en la matière que mettre en pratique sa prérogative constitutionnelle. D'une certaine façon, tout se passe comme si les deux hommes – si bien sûr on ne tient pas compte de ce que la partie à vrai dire ne se joue pas à deux mais à trois, avec Ennhada qui manœuvre dans la coulisse – tenant pour deux lectures possibles des articles de la Constitution traitant de leurs pouvoirs respectifs, ont décidé de vider leur querelle par les actes et sur la place publique. Il incombait au chef du gouvernement de porter le coup fatal au père en transgressant son interdit. C'est ce qu'il a fait en annonçant sa décision de remaniement, passant outre la demande de report du président. Là-dessus, et comme pour dire qu'il n'avait pas que ça à faire, il s'envole pour la Mauritanie, rendez-vous étant pris pour le 12 novembre, le jour où le Parlement tranche le débat, soit en sa faveur, en approuvant le remaniement, à son détriment, en le repoussant. Evidemment, le chef du gouvernement aurait été moins cassant s'il n'avait pas acquis la conviction qu'il serait soutenu par la majorité des députés. Nidaa Tounes, ou plutôt ce qu'il en reste, dont il était membre jusqu'à récemment, n'a plus les moyens de le mettre en échec, et par là même de le renverser. On se demande même et sérieusement s'il va en rester quelque chose d'ici les élections de fin 2019. Si Nidaa Tounes avait cru, en s'arrogeant la présidence dans le cadre du Pacte de Carthage, aujourd'hui bien mort, s'être taillé la part du lion dans le gouvernement d'union nationale, il a tout loisir maintenant de voir combien il s'était trompé. Combien la Constitution, à l'élaboration de laquelle il n'a pourtant pas été étranger, le défavorise en lui enlevant tout moyen de ramener à l'obéissance un chef de gouvernement sorti de ses rangs qui serait décidé à s'affranchir de son emprise.

M. H.

La création de l'EPIC communal enfin effective

Fin du calvaire de l'hygiène à Béjaïa ?

■ Concernant le problème épineux de l'insalubrité et du manque d'hygiène dans la ville de Béjaïa, l'APC a enfin décidé de mettre les moyens pour en finir avec cette situation qui a fait couler beaucoup d'encre depuis plusieurs mois, au point de provoquer des polémiques au sein même de l'Assemblée, parmi les populations et les autorités qui se renvoyaient la balle.

Par Hocine Cherfa

La mairie s'est résolue, après des atermoiements et une incertitude qui aura duré des mois, a opté pour la création d'un établissement public à caractère industriel et commercial communal (EPIC) pour tourner définitivement cette sombre page. Ainsi, on a appris qu'une enveloppe financière conséquente a été votée dernièrement par l'APC de Béjaïa pour mettre un terme de manière irrépensible à la gestion aléatoire et problématique. Cette enveloppe est de l'ordre de plus de 25 milliards de centimes pour résoudre le problème de l'hygiène. L'APC l'a approuvé dans le sillage de la création d'un EPIC communal, dont les statuts ont été rédigés, a-t-on appris encore. Cet EPIC ne sera opérationnel qu'avec la réouverture du centre d'enfouissement technique (CET) de Sidi Boudrahem, dont la fermeture a été ordonnée par le ministre de l'Environnement, sous la pres-



sion des habitants de la commune d'Oued-Ghir, pour non-conformité aux normes requises. L'annonce de la réouverture de ce centre avait été faite il y a quelques semaines, mais sans

R.P.M.D. indiquer la date. Celui-ci aura une double mission. Il s'occupera à la fois de la gestion des espaces verts, de la collecte des déchets ménagers et leur revalorisation. Des moyens matériels colossaux seront acquis dans le cadre de cette entreprise publique, dont l'acquisition de 3 000 bacs à ordures et 1 500 bacs urbains, ainsi que des balayuses. Un parc communal dédié au nettoyage sera aménagé au niveau des Quatre Chemins. Il est utile de rappeler que l'APC de Béjaïa a également consacré un budget d'environ 8 milliards de centimes pour l'achat de bennes tasseuses, qui s'ajouteront aux 40 camions bennes-tasseuses acquis il y a deux mois environ. Des opérateurs franco-algériens sont attendus à Béjaïa cette semaine pour étudier avec l'exécutif communal la question du recyclage et trouver les solutions à apporter en vue de mettre en valeur les déchets collectés.

H. C.

Commémoration aujourd'hui à Paris

Centenaire de la fin de la Grande Guerre

Soixante-douze chefs d'Etat et de gouvernement, dont le Premier ministre Ahmed Ouyahia, commémorent aujourd'hui à Paris la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 qui met fin à la Première Guerre mondiale (1914-1918). L'armistice, signé le 11 novembre 1918 à 5h15 dans un wagon-restaurant à Compiègne, marque la fin des combats de ce qu'on appelle la Grande Guerre. C'était la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne. Le cessez-le-feu, qui est entré en vigueur à 11h12, avait entraîné dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries dans la recherche pour annoncer la fin d'une guerre qui a fait pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés. On compte envi-

ron 9 millions de morts, dont beaucoup d'Algériens qui avaient participé aux différentes batailles, dont la plus célèbre est celle de Verdun. Pendant cette guerre, des hommes étaient venus du monde entier, dont des Algériens, Marocains, Tunisiens, Africains, pour défendre la France de l'ennemi allemand. On annonce que plus de 120 dignitaires étrangers, représentant les Etats belligérants de la Grande Guerre, les institutions européennes, les Nations unies et plusieurs autres organisations internationales, seront réunis ce matin à l'Arc de Triomphe. En plus de cette commémoration, à laquelle Donald Trump, Theresa May, Angela Merkel et Vladimir Poutine participeront, le Forum de Paris pour la Paix sera organisé pour trois jours, pen-

dant lesquels les invités, chefs d'Etat et de gouvernement, organisations, mouvement associatif, imagineront et construiront des solutions novatrices pour un multilatéralisme refondé. Dans un contexte marqué par une montée de tensions dans le monde, le Forum est appelé à devenir le rendez-vous annuel des projets, idées et initiatives susceptibles de contribuer de «manière effective» à une «meilleure» coopération internationale sur les grands enjeux globaux, une mondialisation «plus juste» et «plus équitable», un système multilatéral «plus efficace» et la légitimité «renforcée». Selon le Quai d'Orsay, plus de 40 projets à dimension internationale ont été labellisés dans 27 Etats, par la Mission du centenaire, dont de nombreux pays européens (Allemagne, Grande-

Bretagne, Italie, Grèce, Espagne, Bulgarie, Serbie, Islande, etc.), mais aussi américains (Etats-Unis, Canada, Pérou, Mexique), africains (Tchad, Mauritanie, Tunisie), d'Océanie (Australie) et d'Asie (Chine, Thaïlande, Inde). Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, pour le représenter à Paris aux cérémonies commémoratives du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, en réponse à l'invitation du président français, Emmanuel Macron, rappelle-t-on. Le Premier ministre, qui est accompagné du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, prendra part également au Forum des chefs d'Etat et de gouvernement sur la paix.

Siham K./APS

Forum de Paris sur la paix

Les solutions de demain au menu

Plus d'une centaine d'actions et de solutions pour demain seront examinées au Forum de Paris sur la paix qui s'ouvrira aujourd'hui et pour lequel 105 pays ont été invités. Dans un contexte de tensions internationales, le forum, qui accueillera une soixantaine de chefs d'Etat et de gouvernement, veut «redonner corps» au multilatéralisme et à l'action collective avec la contribution des acteurs politiques et de ceux qui sont engagés dans la recherche et la mise en œuvre de solutions aux défis globaux de l'humanité entière, dont les conflits armés, le réchauffement climatique et la déstabilisation de l'Internet. Au cours des travaux du forum, qui dureront trois jours, les acteurs de la société civile, les dirigeants d'organisations régionales et internationales, les chefs d'Etat et de gouvernement, dont le Premier ministre Ahmed Ouyahia, auront l'opportunité de faire émerger, lors de leurs rencontres, les solutions de demain, selon les organisateurs qui ont prévu de

tout décroiser afin de permettre à des débats libres et ouverts et faciliter les échanges. Le Premier ministre Ahmed Ouyahia, accompagné du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a été désigné par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour prendre part aux cérémonies commémoratives du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale et au Forum des chefs d'Etat et de gouvernement sur la paix, rappelle-t-on. N'étant pas conçu comme un sommet, un salon ou une conférence internationale, le Forum de Paris sur la paix, qui coïncide avec les festivités du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, «place en son cœur les solutions innovantes qui répondent aux défis d'aujourd'hui en matière de gouvernance et, autour desquelles, toutes les séquences sont organisées», a-t-on précisé. «Cent ans après la fin de la Première Guerre mondiale, le Forum de Paris sur la paix rappelle qu'il y

a une urgence à agir, qui exige action concrète, liberté de ton, et dialogue ouvert entre tous les acteurs», a-t-on ajouté. Au total, 850 initiatives concrètes ont été auditées par un Comité de sélection qui n'a retenu que 120 pour les présenter au forum. Le secrétaire général de l'ONU, la directrice du FMI, le directeur de l'OMC et le président de la Banque Mondiale seront présents aux travaux de ce forum. Selon le Quai d'Orsay, plus de 40 projets à dimension internationale ont été labellisés dans 27 Etats, par la Mission du centenaire, dont de nombreux pays européens (Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Grèce, Espagne, Bulgarie, Serbie, Islande, etc.), mais aussi américains (Etats-Unis, Canada, Pérou, Mexique), africains (Tchad, Mauritanie, Tunisie), d'Océanie (Australie) et d'Asie (Chine, Thaïlande, Inde). Les dirigeants de nombreuses organisations multilatérales sont également annoncés, notamment celles qui ont leur siège à Paris comme

l'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE), l'UNESCO, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Cinq thématiques sont prévues au programme des travaux : paix et sécurité, environnement, développement, économie inclusive et nouvelles technologies. Les organisateurs ont prévu plusieurs formats de rencontres avec des configurations très variées : tribunes, masterclass ou tables rondes. Les débats prendront des formats imaginés en fishbowl (participatif), brainstorm, conversation ou vote, qui «correspondent à un besoin de franchise et de simplicité dans la façon d'apporter des réponses aux problèmes rencontrés». Durant les trois jours de la rencontre, un hackathon (programmation informatique collaborative) sur la transparence des données financières est programmé.

S. K.

Pétrole

Le prix du panier de l'Opep remonte à plus de 70 dollars

■ Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 70,68 dollars le baril jeudi, contre 70,63 dollars mercredi, a indiqué l'Organisation pétrolière sur son site web.

Par Amel B.

Introduit en 2005, le panier de référence des pétroles bruts de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), l'Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Qatar Marin (Qatar), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (UAE) et le Mery



(Venezuela). Jeudi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 72,24 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 17 cents par rapport à la clôture de mercredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de décembre prenait 10 cents à 61,77 dollars. Vendredi, le prix du baril de Brent est passé sous les

70 dollars, les sanctions américaines contre l'industrie pétrolière iranienne, longtemps réduites par le marché, ayant moins affecté que prévu l'offre mondiale. A la mi-journée, le baril de Brent, pour livraison en janvier, a sombré à 69,13 dollars, à son plus bas niveau depuis avril, tandis que la référence américaine, le WTI, pour livraison en décembre, a atteint au même moment 59,28 dollars, au plus bas depuis février. «L'effet des

sanctions sur l'Iran est de mieux en mieux compris, et il est crucial de noter que l'effet sur l'offre sera bien moins négatif qu'attendu, en grande partie en raison des exemptions accordées par les Etats-Unis à plus de pays qu'anticipé», a commenté un analyste. En outre, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, avaient décidé en juin d'assouplir leur accord de limitation de la production afin de répondre aux inquiétudes des investisseurs. Résultat, les réserves mondiales grimpent. Selon les données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'énergie, les stocks de brut du premier consommateur mondial n'ont cessé d'augmenter ces dernières semaines, signe que l'offre dépasse amplement la demande. Face à cette évolution du marché, les pays de l'Opep qui se sont fixé des objectifs de production devraient déjà envisager une baisse de ceux-ci lors d'une réunion de suivi de l'accord, dimanche à Abou Dhabi.

A. B./APS

Commerce

L'UE proche d'un accord sur le contrôle des investissements étrangers

L'UE devrait s'entendre d'ici la fin de l'année sur un «cadre» européen pour le contrôle des investissements étrangers en son sein, afin de répondre à l'inquiétude de ses plus grands Etats membres face aux acquisitions, principalement chinoises, dans leurs secteurs stratégiques. «Il y a de bonnes chances de conclure d'ici la fin de l'année», a estimé vendredi la commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström, avant une réunion avec les ministres européens à Bruxelles. La France, l'Allemagne et – à l'époque – l'Italie, inquiètes de voir des groupes étrangers, notamment chinois, s'offrir à moindre coût et de manière

qu'ils jugent déloyale une expertise et des technologies clés en rachetant leurs entreprises, réclament de longue date une législation européenne permettant de filtrer certaines opérations. Mais certains pays libéraux sont longtemps restés très réticents à instaurer un tel mécanisme dit de «screening».

Pressée par le président français Emmanuel Macron, la Commission européenne a présenté en septembre 2017 une proposition de portée limitée, visant à mettre en place un cadre européen pour favoriser la coopération entre Etats membres. «C'est un moyen pour les Etats membres de se réunir, de coordonner et de discuter

des investissements d'autres partenaires dans des secteurs critiques», a résumé Malmström. «Bien sûr, au bout du compte, le choix revient à l'Etat membre (concerné par une opération). Ce n'est pas à la Commission ou à qui que ce soit d'autre de décider sur ces questions», a-t-elle ajouté. Alors qu'elle était l'un des pays les plus actifs sur ce dossier, l'Italie, dont le nouveau gouvernement populiste est arrivé au pouvoir en juin, a manifesté vendredi quelques réserves. «Nous sommes favorables à ce mécanisme de filtrage», mais «la proposition actuelle semble renier les pouvoirs des Etats membres, l'exercice de leur souveraineté lorsqu'il s'agit d'en-

tériner ou de bloquer certaines activités», a expliqué le sous-secrétaire d'Etat au Développement économique, Michele Geraci, à ses collègues européens. «Ce que nous voulons, c'est un partage volontaire des informations et non pas obligatoire», a-t-il ajouté. Les négociations entre la Commission, les Etats membres et le Parlement européen, favorable à un renforcement sensible du texte initial, doivent se poursuivre en novembre. «Le texte n'a été appuyé que par quelques Etats membres», souligne une source européenne. «S'il ne passe pas, peu de larmes seront versées», ajoute-t-elle.

Asma S.

Dans un marché inquiet du ralentissement de l'activité commerciale chinoise

Les Bourses européennes terminent en baisse

Les Bourses européennes ont terminé en baisse vendredi, à la suite de Wall Street et dans un marché inquiet du ralentissement de l'activité commerciale chinoise. A New York, Wall Street évoluait en baisse à la mi-séance: le Dow Jones Industrial Average lâchait 1,02% à 25 924,10 points, le Nasdaq 2,00% à 7 380,08 points, et l'indice élargi S&P 500 1,28% à 2 770,98 points. Au terme d'une semaine très favorable à la progression des indices, Wall Street perdait du terrain, affaibli par un rapport américain sur les prix et des données économiques inquiétantes en provenance de

Pékin. Selon des chiffres officiels publiés vendredi, les prix à la production sont tombés en Chine à leur plus bas niveau en octobre depuis sept mois. «Là où une guerre commerciale peut se régler par la négociation, le ralentissement économique est un problème beaucoup plus profond, notamment pour les débouchés de nombreuses entreprises américaines», a indiqué Gregori Volokhine, gérant de portefeuille pour Meescahert Financial Services. Dans ce contexte, les acteurs de marché suivront de près la rencontre entre l'administration américaine et deux hauts responsables chinois, trois

semaines avant un tête-à-tête attendu entre les présidents Donald Trump et Xi Jinping en marge du G20. L'Eurostoxx 50 a perdu 0,25% à 3 229,49 points. A la Bourse de Paris, l'indice CAC 40 a terminé dans le rouge à -0,48%, soit 24,70 points, pour clôturer à 5 106,75 points, dans un volume d'échanges modéré de 3,6 milliards d'euros. A Francfort, le Dax a fini à l'équilibre (+0,02%), à 11 529,16 points. L'indice FTSE-100 des principales valeurs de la Bourse de Londres a terminé en baisse de 0,49%, ou 35,34 points, à 7 105,34 points. A Milan, l'indice FTSE Mib a perdu 0,88% à

19 258 points. L'indice Ibex 35 de la Bourse de Madrid a cédé 0,46% à 9 134,8 points, avec un recul notable du secteur bancaire suite à un projet de loi au Mexique visant à faire baisser le commissions des banques. L'indice PSI 20 de la Bourse de Lisbonne a clôturé à l'équilibre (-0,01%) à 5 020,43 points.

L'indice AEX des principales valeurs de la Bourse d'Amsterdam a clôturé en hausse de 0,20% à 529,55 points. La Bourse de Bruxelles a grappillé 0,11%, l'indice Bel-20 des valeurs vedettes s'affichant en clôture à 3 556,31 points.

Agences

Grande-Bretagne La croissance du PIB s'accélère au troisième trimestre

LA CROISSANCE du Produit intérieur brut du Royaume-Uni s'est accélérée au troisième trimestre et a atteint 0,6%, soutenue par une consommation des ménages et des exportations vigoureuses à quelques mois du Brexit, a annoncé l'ONS. Cette première estimation de l'Office des statistiques nationales (ONS) est conforme aux attentes des analystes sondés par Bloomberg. Elle signale une accélération de la croissance économique après un premier trimestre gâché par le mauvais temps (+0,1%) et un printemps de meilleure facture (+0,4%). Elle marque une accélération de la croissance du Produit intérieur brut (PIB) d'un trimestre sur l'autre, après un premier trimestre gâché par le mauvais temps (+0,1%) et un printemps de meilleure facture (+0,4%). Tous les secteurs économiques ont soutenu cette montée en puissance, notamment le secteur primordial des services, mais aussi l'industrie, la construction et l'agriculture. La croissance a été dopée par la consommation des ménages (+0,5%). Cette dernière a reçu un coup de fouet au début de l'été, marqué par un beau temps propice aux barbecues et autres événements festifs, ainsi que par le joli parcours de l'équipe d'Angleterre jusqu'en demi-finale de la Coupe du monde de football. L'activité a aussi été soutenue par des exportations vigoureuses, notamment du côté des biens mais aussi des services, parmi lesquels les services financiers, si chers à la City de Londres et à l'ensemble de l'économie britannique. L'économie a en revanche été freinée par une nette baisse de l'investissement des entreprises (-1,2%). Il s'agit de la troisième baisse consécutive après celles enregistrées aux deux premiers trimestres de cette année, une série noire inédite depuis la crise financière internationale. L'ONS a attribué cette réticence des entreprises à dépenser «à l'incertitude économique et politique liée au Brexit». Le Royaume-Uni va quitter l'Union européenne fin mars, mais Londres et Bruxelles n'ont pas encore trouvé d'accord sur les conditions de ce départ historique. A défaut de s'entendre avec l'UE, le pays la quitterait de manière abrupte, ce qui entraînerait des conséquences incalculables pour les entreprises actives des deux côtés de la Manche.

R. E.

Tizi-Ouzou /Au plus tard le 15 novembre

Instruction pour le lancement de tous les projets d'investissement

■ Les travaux de réalisation de tous les projets d'investissement, publics ou privés, inscrits à l'indicatif de la wilaya de Tizi-Ouzou doivent être lancés «au plus tard le 15 novembre», a insisté le wali.

Par Amel H.

Abdelhakim Chater qui effectuait jeudi une visite de travail dans les communes de la daïra de Tizi-Gheniff, précédée par des sorties pour l'inspection de certains projets dans les daïras de Ouaguenoune et Azazza et des projets structurants de la wilaya, a annoncé que «toutes les opérations qui ne seront pas effectivement lancées sur le terrain à date échue seront annulées et réaffectées». M. Chater qui a été informé et a eu l'occasion de constater sur le terrain le retard dans la réalisation de certaines opérations, à l'instar d'un projet de 16 logements dans la commune de Mkira (daïra de Tizi-Gheniff) qui tardent à voir le jour, a exigé que des mises en demeure soient adressées aux

entreprises défaillantes ainsi qu'au bureaux d'études chargés du suivi des chantiers en difficulté, observant qu'en cas de défaillance la responsabilité est «solidairement partagée entre les bureaux d'études et l'outil de réalisation». Cette échéance du 15 novembre prochain s'appliquera aussi aux porteurs de projets qui ont bénéficié de lots de terrain au niveau des zones d'activité de la wilaya. «Ces derniers doivent lancer les travaux de réalisation de leurs unités industrielles au risque de se voir retirer les assiettes qui leur ont été attribuées afin qu'elles soient réaffectées à d'autres porteurs de projets», a averti le wali. Cette décision vise à accélérer la cadence de développement au niveau local et à rappeler aux investisseurs le respect de délais contractuels. L'objectif essentiel



de cette démarche étant l'amélioration du cadre de vie des citoyens en leur permettant des programmes d'investissement (structures de santé, de jeunesse et de l'éducation, logement, accès au gaz, eau et électricité et

à l'emploi) dans les meilleurs délais, a souligné le chef de l'exécutif local. La réalisation des projets d'investissement privés dans le secteur économique permettra de créer de l'emploi et de la richesse aux communes où

ils sont implantés, a ajouté M. Chater qui a invité les présidents des Assemblées populaires communales de la wilaya, notamment celles qui ne disposent pas de foncier du domaine public, à constituer un portefeuille foncier par l'achat de terrains auprès du privé. Le budget de wilaya sera mis à contribution dans cette opération afin d'aider les communes à acheter ces terrains et à constituer leurs réserves foncières dans la perspective d'y implanter des projets d'utilité publique ou d'investissement économique, a-t-il précisé, invitant les élus à simplifier davantage et avec plus de force dans leur mission de maire-manager.

A. H./APS

Hocine A.

Tébessa/ Poste frontalier Bouchebka et la commune d'Oum Ali Plus de 300 millions DA pour la réhabilitation d'un tronçon routier

Une enveloppe de 314 millions DA a été allouée pour la réhabilitation d'un tronçon de la route nationale RN 2 reliant le poste frontalier Bouchebka, dans la commune d'El-Houdjbat, et la commune d'Oum Ali (Tébessa) et dont les travaux ont été lancés en présence des autorités locales. Le tronçon ciblé, à fort trafic routier notamment les poids lourds, totalise 21,5 km et sera réalisé dans un délai de 12 mois, selon les explications fournies au chef de l'exécutif local qui a

mis en avant l'importance de ce tronçon routier au double plan local et national. Il a, dans ce contexte, assuré que la réhabilitation de cette route est en mesure de dynamiser l'activité commerciale et économique de la région, étant un tronçon menant jusqu'aux frontières algéro-tunisiennes et «une voie» vers le sud de Tébessa ainsi que vers plusieurs wilaya du sud du pays. Le même responsable qui visitait un établissement public de santé de proximité, situé dans la région

de Bouchebka, a instruit à l'effet d'équiper l'établissement et de le renforcer en personnel médical et paramédical «dans les plus brefs délais». Le wali s'est engagé à mettre à la disposition du secteur de la santé quatre logements pour permettre aux responsables du secteur de recruter du personnel et de faire fonctionner dans de «bonnes conditions» cet établissement assurant la prise en charge de patients de plusieurs localités avoisinantes.

Hocine A.

Electrification rurale à Djelfa

Un programme pour la réalisation d'un réseau linéaire de 560 km

La wilaya de Djelfa dispose d'un important programme de développement économique visant le développement de l'électrification rurale en son sein, a-t-on appris auprès de ses services. L'importance de ce programme a été réitérée à l'occasion d'une visite d'inspection dans les communes de la daïra

d'Ain Ilbel (sud de Djelfa), durant laquelle le wali Toufik Dhif a fait part de la programmation à la réalisation d'un réseau de près de 560 km d'électricité rurale, attendu à la distribution au profit des exploitations agricoles «en toute transparence devant les élus et les présidents des APC», a-t-il informé. Il a également fait

part de l'intention des services de la wilaya d'introduire une demande auprès des autorités centrales concernées, dont le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, dans l'objectif de renforcer l'électrification rurale à Djelfa, en tant que secteur sensible essentiel à la promotion de l'agri-

culture, a-t-il estimé. Cette visite d'inspection à Ain Ilbel a constitué une opportunité pour le constat de l'avancement d'un nombre de projets de développement (éducation, santé, jeunesse, tourisme, sport) au niveau des communes de cette région, dont les citoyens ont présenté au wali leur doléances et

préoccupations. A la fin de sa visite, le chef de l'exécutif a instruit les responsables locaux de l'impératif d'accélérer le parachèvement de nombreux projets en relation avec l'amélioration du cadre de vie du citoyen, avant une réunion avec les représentants de la société civile qui lui ont exposé les problèmes rencontrés par leurs communes respectives (Zeccar, Medjbara et Taâdhim), notamment en matière de santé, agriculture, emploi, jeunesse et sport.

N. T.

Constantine

Ouverture prochaine de 3 nouveaux centres de recherche scientifique

Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans la wilaya de Constantine sera renforcé prochainement par l'ouverture de trois centres de recherche dans plusieurs spécialités, a indiqué le recteur de l'université des frères Mentouri (Constantine 1). Il s'agit d'un centre de recherche pharmaceutique, d'un centre de recherche en aménagement territorial et d'un troisième centre de recherche en mécanique, a fait savoir le P^r Abdelhamid Djekoune, lors de la présentation du bilan évaluatif de la rentrée universitaire 2017-2018, au cours des travaux de la troisième session ordinaire de l'Assemblée

populaire de wilaya (APW). Ces nouveaux centres de recherche réalisés dans la ville universitaire Salah-Boubnider (Constantine 3) viendront consolider le statut de Constantine considérée comme un «territoire de la recherche scientifique», a souligné le même responsable qui s'exprimait «au nom des différentes instances universitaires de la wilaya». Les travaux de réalisation de ces centres de recherche «tirent à leur fin», a assuré le même responsable qui a mis l'accent sur l'importance de l'apport humain et logistique dans la concrétisation des objectifs de la recherche scientifique. P^r Djekoune a souligné également l'importance de la

recherche scientifique dans l'accompagnement de l'élan de

développement tous azimuts en cours dans le pays. F. S.

Ouargla

65 millions DA pour l'amélioration du réseau d'eau potable

Une enveloppe de 65 millions DA a été retenue dans le budget primitif de la wilaya de Ouargla de 2019 pour l'amélioration de son réseau de distribution d'eau potable, a-t-on appris auprès de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Elle couvre des opérations de réhabilitation du réseau dans la commune de Touggourt, des extensions et réfection du réseau dans celles d'El-Alia et Ain El-Beida, selon les précisions fournies concernant l'adoption dernièrement du budget primitif par les membres de l'Assemblée (3^e session ordinaire). Un financement de 10 millions DA est alloué à la réhabilitation du réseau d'eau potable de la commune de Nezza,

et un montant similaire pour l'entretien du réseau à travers diverses régions de la wilaya. La wilaya de Ouargla avec ses 21 communes (plus de 600 000 habitants) dispose d'un réseau d'eau potable de 2 455 km, dont 2 217 km de réseau de distribution et 238 km de réseau d'adduction, selon les données de la direction des ressources en eau. Elle compte aussi 125 ouvrages de stockage (95 châteaux d'eau et le reste en réservoirs souterrains), totalisant une capacité de 108 520 m³ d'eau, en plus de 126 forages, dont 98 albiens, permettant ainsi d'atteindre un taux de 98% de couverture des besoins de la population.

R. R.

Libye

Al Sarraj souhaite que la réunion de Palerme débouche sur une «vision commune»

■ Le Chef du gouvernement d'union nationale libyen (GNA) reconnu par la communauté internationale, Fayez al-Sarraj, a souhaité jeudi que la prochaine conférence sur la Libye, prévue lundi et mardi à Palerme (Italie), débouche sur «une vision commune vis-à-vis du dossier libyen».

Par Farid M.

«**I**l faut unifier la position (de la communauté internationale vis-à-vis de la Libye)», a déclaré le dirigeant libyen à l'AFP, rappelant que d'autres réunions internationales avaient été organisées ces dernières années pour trouver une résolution politique de la crise dans son pays. Le gouvernement d'union nationale libyen et les Nations unies œuvrent de concert pour une solution politique basée sur le dialogue national et la réconciliation entre toutes les parties libyennes. La Libye est en proie au chaos depuis la chute de l'ancien régime de Mouammar Kaddafi en 2011, avec deux gouvernements parallèles, le GNA reconnu par la communauté internationale et un autre basé dans l'est du pays et deux Assemblées. M. al Sarraj, nommé président du GNA en décembre 2015 à l'issue d'un dialogue interlibyen sous l'égide de l'ONU et qui a pris ses fonctions dans la capitale libyenne

en mars 2016, a eu comme principal défi celui de mettre fin à l'insécurité qui règne dans son pays, en particulier dans la capitale Tripoli, où des milices armées continuent de se livrer parfois à des affrontements meurtriers. Le GNA a annoncé de nouveaux arrangements sécuritaires dans le cadre du processus de stabilisation de la Libye, comme le plan de sécurisation du Grand Tripoli. «Nous commençons à appliquer ce plan, mais celui-ci a besoin d'un soutien international et de l'engagement de toutes les parties libyennes pour éviter de nouvelles violences», a déclaré al Sarraj. Ce plan, a-t-il expliqué, vise à remplacer les milices par «des unités régulières de la police et de l'armée». Il a toutefois tenu à préciser que certaines de ces milices avaient «joué un rôle positif et contribué à la sécurisation de la capitale et d'autres villes, et à la lutte contre le terrorisme». La Mission d'appui des Nations unies en Libye a annoncé en septembre dernier que les différentes parties à la crise

libyenne avaient convenu d'un plan appelant au retrait de toutes les factions armées de la capitale Tripoli. Par ailleurs, dans le cadre des préparatifs de la Conférence de Palerme sur la Libye, Rome a déjà reçu les principaux dirigeants libyens, dont le président du Conseil présidentiel Fayez Al-Sarraj, le commandant en chef des forces armées, Khalifa Haftar, le président de la Chambre des représentants (Parlement), Aguilu Saleh, le président du Haut Conseil d'Etat, Khaled Al-Mechri ainsi que l'Envoyé de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé. M. Salamé a indiqué jeudi que le processus électoral dans le pays devrait commencer au printemps 2019 après la tenue d'une conférence nationale en début d'année. «La conférence nationale devrait se tenir dans les premières semaines de 2019. Le processus électoral qui en découlera devrait commencer au printemps 2019», a affirmé M. Salamé à Tripoli, lors d'une vidéoconférence avec le Conseil de sécurité de l'ONU. Cette conférence nationale



réunissant les différents acteurs libyens avait été repoussée, mais «les conditions sont désormais plus propices», a assuré M. Salamé. Le processus électoral vise à mettre fin à une interminable et chaotique période de transition en Libye en proie à l'anarchie depuis la chute en

2011 du régime de Mouammar Kaddafi. M. Salamé avait aussi appelé, mercredi, les Libyens à œuvrer en faveur de l'unification des institutions de l'Etat du pays afin de résoudre la crise actuelle, soulignant que «seuls les Libyens décideront de leur destin politique». F. M./APS

Sahara occidental

Ghali appelle l'UA à mettre fin aux tentatives du Maroc visant à porter atteinte à l'acte constitutif

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a appelé l'Union africaine (UA) à mettre fin aux tentatives marocaines visant à porter atteinte à l'acte constitutif de l'UA. «Depuis l'adhésion du Maroc à l'UA nous avons assisté à des tentatives répétitives visant à porter atteinte à l'acte constitutif de l'UA et à l'unité de cette organisation en faisant fi de ses décisions», a indiqué M. Ghali dans une allocution lue en son nom par le président du Conseil national sahraoui, Khatri Addouh, lors du lancement, jeudi, de la campagne «Camma» aux Camps des réfugiés sahraouis, appelant «l'UA à prendre des mesures fermes à

l'encontre de tels comportements qui reflètent une attitude contradictoire et dangereuse». Le président sahraoui a salué les décisions prises lors des sommets successifs de l'UA, exprimant «sa pleine disponibilité à entrer dans des négociations directes entre la RASD et le Maroc en tant que deux pays membres à l'UA en vue de résoudre leur conflit». Par ailleurs, M. Ghali a estimé que les efforts de l'Envoyé personnel de l'ONU, Horst Kohler, ont réalisé un progrès important à travers l'appel des deux parties du conflit, le Front Polisario et le Maroc, et l'invitation des deux pays voisins, la Mauritanie et l'Algérie, à assister à une rencontre prévue à Genève début

décembre. Il a exhorté le Conseil de sécurité international à assumer sa responsabilité, en imposant l'application de ses décisions visant à hâter le processus de décolonisation de la dernière colonie en Afrique, et à permettre au peuple sahraoui, à l'instar des autres peuples et pays colonisés de jouir de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. La campagne africaine «Camma» a été lancée, jeudi, au siège du ministère sahraoui des Affaires étrangères, en présence du président du Conseil national sahraoui, Khatri Addouh, en tant que représentant du président sahraoui, et du ministre de la Santé publique, Mohamed Lamine Dedi et d'une délégation

de la commission de l'UA. Le coup d'envoi de cette campagne coïncide avec la célébration par l'Afrique de «la semaine armavivante» visant à réduire la mortalité maternelle et infantile. Dans une allocution prononcée au nom du président sahraoui, Khatri Addouh a salué la célébration de cet événement, étant le 50^e membre de l'UA ayant adopté cette campagne dans le cadre de son engagement à appliquer l'agenda 2063. Une délégation de la commission de l'UA était arrivée auparavant dans les camps des réfugiés dans le cadre d'une visite de travail de deux jours aux institutions de l'Etat sahraoui. La délégation est composée de 13 membres des

commissions des affaires politiques et affaires sociales de l'UA, un membre de l'UA et un autre de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

Sara H.

Tunisie Arrestation d'un terroriste recherché par la police

UN PRÉSUMÉ terroriste, recherché par la police judiciaire à Tabarka, gouvernorat de Jendouba, en Tunisie, a été arrêté vendredi à Bizerte, a indiqué l'agence TAP. «Les unités spéciales de la police à Bizerte, en collaboration avec la sûreté à Raouebi (Bizerteville), ont arrêté vendredi après-midi un présumé terroriste recherché par la police judiciaire à Tabarka (gouvernorat de Jendouba)», a rapporté la TAP, citant un responsable sécuritaire. «L'homme âgé de 35 ans et originaire du gouvernorat de Bizerte, a été intercepté dans une maison isolée située dans un quartier populaire de la ville où il a été capturé», selon la même source. Le suspect a été placé en garde à vue pour être transféré aux autorités compétentes, a-t-on souligné. R. M.

Maroc/ Mouvement de protestation de Jerada

Neuf manifestants condamnés à des peines de trois à quatre ans de prison

Neuf manifestants ayant participé au mouvement de protestation en 2017-2018 contre les «mines de la mort», dans l'ancienne cité minière de Jerada au Maroc, ont été condamnés à des peines allant de trois à cinq ans de prison ferme par un tribunal marocain, ont rapporté vendredi des médias, citant leur avocat. Cinq d'entre eux ont été condamnés jeudi à cinq ans de prison ferme et quatre autres à trois ans, a déclaré leur avocat, M' Abdelhak Benkada. Ils ont tous été emprisonnés depuis le 11 mars dernier, dans la foule du mouvement de protestation à Jerada. Selon l'avocat, 95 personnes ont à ce jour été arrêtées à la suite de ces manifestations, dont 25 ont déjà été jugées. Trois

prévenus comparaissant libres ont «écopé des peines allant d'un à six mois de prison avec sursis», a ajouté l'avocat. Jerada qui figure parmi les plus pauvres communes du Maroc, selon les statistiques officielles, avait été secouée l'an dernier par une contestation sociale après la mort de mineurs dans des puits, fin décembre 2017, suivie de deux autres décès dans des conditions similaires. Les habitants réclamaient déjà une alternative aux mines, dans lesquelles se trouvaient quotidiennement des centaines de mineurs pour extraire du charbon de façon artisanale afin de le vendre à des négociants locaux, surnommés localement les «barons» et dotés de permis de commercialisation.

Une centaine de personnes ont été arrêtées à la suite des manifestations, des peines fermes de prison ont été prononcées et des procès sont toujours en cours. Avant la fermeture de la mine, l'activité minière employait quelque 9 000 ouvriers et constituait alors la principale source économique de Jerada. Human Rights Watch avait accusé en juin le Maroc d'avoir mené une «campagne de répression» dans l'ex-cité minière, évoquant un «usage excessif de la force» face aux manifestations, des arrestations et traitements «abusifs» de prisonniers.

Agences



Yémen

La coalition demande la fin des ravitaillements en vol américains

■ La coalition sous la direction saoudienne qui combat les rebelles Houthis au Yémen a annoncé hier qu'elle avait demandé aux États-Unis de cesser leurs opérations de ravitaillement en vol de ses avions et qu'elle était désormais en mesure de l'assurer elle-même.

Par Rima C.

Le Pentagone a aussitôt approuvé cette annonce, qui intervient alors que des parlementaires américains, aussi bien républicains que démocrates, réclamaient avec insistance que les États-Unis mettent immédiatement fin à leurs opérations de ravitaillement des avions de la coalition saoudienne opérant au Yémen. C'est l'agence de presse officielle saoudienne SPA qui a annoncé ce développement. «Récemment, le Royaume et la Coalition ont accru leur capacité de mener indépendamment le ravitaillement en vol au Yémen», a indiqué SPA. «En conséquence, en consultation avec les États-Unis, la Coalition a demandé la

cessation du soutien au ravitaillement en vol pour ses opérations au Yémen», a annoncé l'agence. L'Arabie saoudite et l'ensemble de la coalition qui soutient les forces loyales au président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi «cherchent continuellement à améliorer leur professionnalisme militaire et leur autosuffisance», a expliqué SPA. Les États-Unis ont rapidement réagi. «Nous soutenons la décision du Royaume d'Arabie saoudite, après des consultations avec le gouvernement américain, d'utiliser les capacités militaires propres de la Coalition pour effectuer les ravitaillements en vol en soutien de ses opérations au Yémen», a déclaré dans un communiqué le secrétaire américain à la Défense, Jim Mattis. Le Washington Post,



Ph. > D. R.

citant des sources proches du dossier, avait affirmé quelques heures plus tôt que la décision de cesser les ravitaillements en vol américains de la coalition avait d'ores et déjà été prise par les États-Unis, qui mettaient ainsi fin à leur soutien le plus concret à la coalition saoudienne en trois ans de conflit. Cette aide, déjà critiquée à Washington, était devenue encore plus controversée depuis le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, imputé à de hauts responsables du royaume et qui a terni l'image de Ryad. Des parlementaires américains, démocrates comme républicains, ont exigé que Washington prenne des mesures «immédiates», «y compris en mettant fin au ravitaillement des avions de la coalition saoudienne», faute de quoi ils menaçaient de faire adopter des mesures au Sénat. Les sénateurs Jeanne Shaheen et Todd Young avaient publié un communiqué en ce sens vendredi, peu avant la

parution de l'article du Washington Post. «Nous attendons que Ryad s'engage de bonne foi et avec urgence dans des négociations pour mettre fin à la guerre civile», écrivaient ces élus des deux bords politiques. Le Pentagone et la coalition se sont exprimés sur la perspective de négociations en vue d'un règlement du conflit. «Le commandement de la Coalition exprime l'espoir que les prochaines négociations sous l'égide de l'ONU dans un pays tiers conduiront à un règlement négocié», a indiqué SPA. Après l'échec en septembre d'une médiation de l'ONU, la coalition a annoncé la reprise de l'assaut sur le port stratégique de Hodeida, dans l'ouest du Yémen, qui s'est intensifié à partir du 1^{er} novembre. La bataille pour reprendre Hodeida aux rebelles qui contrôlent la ville menace les efforts de paix des États-Unis et de l'ONU qui espèrent pouvoir convoquer des pourparlers d'ici la fin de l'année. La coali-

tion, indique l'agence SPA, «espère voir la fin de l'agression des milices Houthis soutenues par l'Iran contre le peuple yéménite et contre des pays de la région, notamment la menace des missiles balistiques et des drones». Le Pentagone a lui aussi évoqué de prochaines négociations. «Nous sommes tous concentrés sur le soutien à une résolution du conflit, menée par l'envoyé spécial de l'ONU Martin Griffith», a déclaré Jim Mattis dans son communiqué. «Les États-Unis et la coalition prévoient de collaborer au renforcement des forces yéménites légitimes pour défendre le peuple yéménite, sécuriser les frontières de leur pays, et contribuer à contrer les efforts d'Al-Qaïda et de l'ISIS au Yémen et dans la région», a ajouté le secrétaire américain à la Défense, utilisant l'acronyme anglais pour l'organisation jihadiste État islamique (EI).

R. C.



Points chauds

Animosité

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques mois, Emmanuel Macron effectuait sa première visite officielle aux États-Unis et malgré les critiques qu'il avait tenues à l'endroit de Donald Trump le courant était rapidement passé entre les deux présidents dont «l'amitié» avait fait le délice de la presse internationale. Pourtant, aujourd'hui le ton entre les deux dirigeants a bien changé et l'animosité a repris le pas dans leurs relations. Et si le dirigeant américain est en France à l'occasion des commémorations du 11 novembre, la hache de guerre ne semble pas prête d'être enterrée. Mais le président français a décidé de se faire concilier sur la question sensible de la défense européenne qui a créé des frictions ces dernières semaines avec la Maison-Blanche. La veille, le président américain avait dénoncé sur Twitter les propos «insultants» d'Emmanuel Macron. «Nous devons mieux partager le fardeau au sein de l'Otan», a lancé Emmanuel Macron dès les débuts de l'entretien à l'Élysée, une musique douce aux oreilles du locataire de la Maison-Blanche qui ne cesse de réclamer une hausse des dépenses militaires des pays européens, jugeant la situation actuelle injuste pour le contribuable américain. Le président français Emmanuel Macron a assuré hier à Donald Trump qu'il œuvrait pour que l'Europe paye plus pour supporter le coût de la défense du continent dans le cadre de l'Otan, une exigence récurrente du président américain. «Je vais aussi partager avec le président Trump les propositions faites sur les capacités stratégiques européennes et une Europe qui puisse prendre davantage la part du fardeau commun au sein de l'Otan», a déclaré le président français en accueillant Donald Trump au palais de l'Élysée. «J'apprécie ce que vous dites sur un partage du fardeau, vous connaissez mon point de vue. Nous voulons une Europe forte», a déclaré le président américain, visage fermé. La veille, il avait dénoncé, dès son arrivée à Paris, les propos «très insultants» de son homologue français sur la création d'une armée européenne. «Le président Macron vient de suggérer que l'Europe construise sa propre armée pour se protéger contre les États-Unis, la Chine et la Russie». «Très insultant, mais peut-être que l'Europe devrait d'abord payer sa part à l'Otan que les États-Unis subventionnent largement !», a-t-il ajouté. Or, l'on se doute bien que la courte visite de Trump à Paris ne va pas pouvoir arranger une relation qui est rongée par les différences fondamentales entre les deux dirigeants. Toutefois, les deux hommes ont également beaucoup de points communs, notamment au niveau des vues économiques. Reste à savoir si Macron est décidé à essayer de résoudre le conflit qui l'oppose à son homologue américain ou si la situation actuelle lui convient, lui qui avait été critiqué en France et ailleurs pour sa complicité avec Trump lors de sa visite à la Maison-Blanche il y a quelques mois.

F. M.

Ukraine

Des élections séparatistes malgré les critiques occidentales

Les séparatistes prorusse de l'Est de l'Ukraine, forts du soutien de Moscou, organisent aujourd'hui des élections, malgré les avertissements de Kiev et des Occidentaux qui les jugent «illégitimes» et contraires au processus de paix. Ces scrutins visent à élire des «présidents» et des députés pour les deux «républiques populaires» auto-proclamées par les rebelles à Donetsk (DNR) et à Lougansk, qui échappent depuis quatre ans au contrôle de Kiev. Ils ancrent la séparation de ces territoires du reste du pays et légitiment leurs nouveaux dirigeants alors que le processus de paix est au point mort et que des heurts alourdissent régulièrement le bilan de ce conflit estimé par l'ONU à plus de 10 000 morts. L'annonce de ces élections a déclenché de vives protestations de Kiev et les Occidentaux qui y voient la main de Moscou. Via leur ambassade en Ukraine, les États-Unis ont accusé la Russie d'«attiser le conflit en organisant des "élec-

tions" factices», appelant au boycott. L'Union européenne a dénoncé de «prétendues élections» allant «à l'encontre de l'esprit et de la lettre des accords (de paix) de Minsk» conclus en février 2015. Huit pays européens – Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Pologne et Suède – ont exhorté la Russie à «recourir à son influence» pour empêcher la tenue de ces scrutins jugés «illégitimes». Moscou assure que ces élections «n'ont aucun rapport» avec les accords de Minsk : «Les gens ont simplement besoin de vivre (...) et d'assurer l'ordre dans leur région», a assuré le 1^{er} novembre la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, évoquant également «la nécessité de combler le vide de pouvoir». Les deux républiques auto-proclamées sont dirigées depuis des mois par des chefs par intérim qui devraient voir leur autorité confortée par le vote. A Donetsk, Denis Pouchiline, un ex-négociateur politique avec Kiev

de 37 ans, a été nommé pour succéder à Alexandre Zakhartchenko, ancien combattant tué en août par une explosion. A Lougansk, Léonid Pasetchnik, 48 ans, ex-responsable régional des services de sécurité ukrainiens, a remplacé Igor Plotnitski, destitué en novembre 2017. «Moscou a décidé que la légitimation de nouveaux chefs était plus importante que les critiques occidentales», explique à l'AFP l'analyste Alexei Makarkine, directeur adjoint du Centre des technologies politiques à Moscou. D'autant que la Russie ne risque pas grand-chose, note l'expert, l'UE devant déjà faire face aux critiques de certains pays membres quant aux sanctions existantes. Le conflit opposant forces gouvernementales aux séparatistes a éclaté en avril 2014, deux mois après l'arrivée au pouvoir à Kiev des autorités prooccidentales dans la foulée du soulèvement du Maidan et un mois après l'annexion par la Russie de la péninsule ukrainienne de Crimée.



Spectacle «Errance» de Lila Borsali

Les poèmes de Mohamed Ben Msayeb revisités

■ La poésie de Mohamed Ben Msayeb a été revisitée vendredi soir par l'interprète de musique andalouse Lila Borsali, lors d'un concert de haut niveau. Intitulée «Errance», ce spectacle a mis la lumière sur l'héritage et patrimoine andalous de la ville de Tlemcen et l'apport du grand poète de son siècle. Chanté par la belle voix de Lila Borsali, le public a chaleureusement applaudi la prestation de l'artiste ainsi que celle de l'orchestre qui l'avait accompagnée.

Par Abla Selles

La salle Ibn Khaldoun d'Alger a vibré vendredi soir sur les rythmes de la musique andalouse. C'est lors d'un spectacle intitulé «Errance» que l'interprète de musique andalouse Lila Borsali a enchanté l'assistance avec les plus beaux poèmes de Mohamed Ben Msayeb, un héritage et patrimoine andalous propre à la ville de Tlemcen.

Lila Borsali qui a réussi dans un laps de temps à se faire un nom sur la scène algérienne et maghrébine, propose à chaque fois des spectacles inédits pleins d'émotion et de créativité. Ce spectacle intitulé «Errance» se veut un voyage à travers les régions d'Algérie, un tour vers les beautés naturelles du pays et du monde avec comme fil conducteur le texte du poète Mohamed Ben Msayeb «Ya Ahl Allah». Le

public qui a chaleureusement applaudi la prestation de l'artiste a aimé ce voyage où la beauté de la voix, de la musique et de l'image se réunissent pour créer d'agréables moments. «La poésie et la musique algériennes sont très riches et les artistes n'ont qu'à les exploiter pour en sortir avec des merveilles», a commenté un mélomane de musique andalouse, précisant qu'«avec l'artiste Lila Borsali, il y a toujours du nouveau, et du nouveau de qualité».

Issue d'une famille tlemcenienne de mélomanes, Lila Borsali a fait ses premiers pas dans la musique dans sa ville natale avant d'aller en France où elle a eu l'occasion de côtoyer d'illustres maîtres de la musique andalouse, tels que feu Amine Mesli et Yahia Ghoul.

En 2009, Lila Borsali est de retour en Algérie, plus précisément à Alger. Elle intègre l'association «Les Beaux-Arts» d'Alger



sous la direction de Abdelhadi Boukoura (lauréat du Festival Sanaa 2009). Elle participe avec cette association à diverses manifestations et enregistre avec

l'orchestre une Nouba rasd où elle interprète un insiraf.

Aujourd'hui, cette jeune artiste s'est fait une bonne réputation dans le mode artistique par sa

belle voix, le choix de ses poèmes et les spectacles qu'elle présente.

A. S.

Salon international du livre d'Alger

Le monde de l'édition ne distingue pas entre homme et femme

Plusieurs femmes propriétaires de maisons d'édition participant à la 23^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila) ont été unanimes à affirmer l'inexistence de disparités entre homme et femme dans leur domaine, affirmant que c'est «la qualité du texte qui s'impose dans ce sens». Ces femmes, approchées par l'APS en marge du Sila, ont affirmé que «la femme est bien intégrée dans cette activité qui était auparavant exclusi-

vement réservée aux hommes». En ce qui concerne «le statut de la femme» dans le monde de l'édition, la directrice de la maison d'édition «Bohima» a indiqué qu'il n'y avait pas de différence entre homme et femme en matière de travail. Cependant, «une légère disparité est constatée au niveau de la sensibilité et la tendance à certains sujets», a dit Samia Zennadi, qui gère, avec son mari, la maison d'édition «APIC», depuis 2003, ajoutant que «bien que mon entreprise

affiche un intérêt pour la littérature africaine et les ouvrages pour jeunes auteurs, je suis personnellement solidaire avec les écrits féminins». Pour sa part, M^{me} Samira Ben Driss qui a accédé au monde de l'édition après une carrière passée dans la presse, a partagé le même intérêt aux écrits de la femme. Même si la femme a pu s'imposer dans ce domaine en dépit d'un faible taux (1/20 seulement du nombre global des éditeurs en Algérie), elle reste néanmoins absente dans

les autres métiers relatifs à l'industrie du livre, à l'instar de l'imprimerie. «Contrairement à l'édition qui accepte la présence féminine, les autres métiers demeurent des métiers d'homme par excellence», nous confie Nassima Belguendouz. Pour ce qui est des obstacles professionnels qui entravent l'édition, les éditrices sont unanimes à dire que la distribution constitue «le spectre» de l'édition en Algérie. Les entreprises publiques, notamment éducatives, sont réti-

centes quant à l'achat des livres eu égard au manque d'espaces, d'expositions, particulièrement les librairies qui doivent assurer le livre au lecteur tout au long de l'année, selon elles. Pour Selma Hellal, ces problèmes sont dus au monopole qu'avait auparavant le secteur public sur la distribution, à la gestion des librairies ainsi qu'aux répercussions de la décennie noire sur cette activité, à l'instar des autres secteurs de la culture. Les éditrices ont tenu à poser le problème de la traduction qui est coûteuse pour l'éditeur. Par ailleurs, elles ont salué les initiatives personnelles, le rôle des associations et les efforts des cafés littéraires qui tentent d'alléger la pression due au manque de distribution à travers l'ouverture d'espaces de rencontres entre éditeurs et lecteurs». Le Sila constitue le seul espace de rencontre avec le lecteur, a précisé Samia Zennadi, propriétaire de la maison d'édition APIC.

L. B.

Office national des droits d'auteur et droits voisins

Appel à candidature pour l'Orchestre des Jeunes d'Algérie

L'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) s'allie au chef d'orchestre et compositeur Salim Dada pour créer l'Orchestre des Jeunes d'Algérie (OJA), une formation par et pour les jeunes musiciens. C'est ce qu'a annoncé le chef d'orchestre lui-même dans une vidéo promotionnelle créée à cet

effet et diffusée sur les réseaux sociaux. On y voit Salim Dada y dévoiler la création de l'Orchestre des Jeunes d'Algérie et présenter les critères de sélection comme suit : avoir entre 15 et 35 ans, savoir lire une partition musicale et savoir jouer d'un instrument d'orchestre symphonique (dont la liste est dressée

dans la vidéo-méme). Si les intéressés répondent à ces critères, ils doivent envoyer une vidéo en format mp4 constituée de trois parties : une partie technique (étude, prélude, etc.), une partie d'interprétation (solo, mélodie, etc.) et une partie d'improvisation. Chaque partie ne doit pas dépasser 1 minute 30 et la vidéo

entière ne doit pas dépasser 5 minutes. Par ailleurs, il faut remplir un formulaire de candidature et le joindre à la vidéo. Le formulaire est téléchargeable ici. Il est à noter que le tout est à envoyer à l'adresse suivante : oja@onda.dz. Date limite d'envoi des dossiers : le 20 novembre courant.

M. K.

Prévu du 29 décembre au 5 janvier

Un deuxième Salon de l'artisanat s'organise à Oran

Le deuxième Salon de l'artisanat de la ville d'Oran aura lieu à la fin de l'année. Sous forme de «marché de Yennayer», l'événement se veut préservateur de l'art artisanal algérien. Ce ne sera pas moins de trente exposants qui donneront vie au Salon de l'artisanat à l'occasion de sa deuxième édition.

Autant de créateurs dont le but commun est de donner une visibilité à la production artisanale du pays et d'insister sur la nécessité de sa préservation. La vente est ouverte aux visiteurs désireux d'acquiescer des objets de tout genre et de toute matière. L'événement prendra par ailleurs une tournure tradition-

nelle, il se présentera sous forme de «marché de Yannayer», de quoi rendre hommage à la tradition algérienne en étant au plus près de ses us et coutumes. Rappelons que le salon ouvrira ses portes du 29 décembre au 5 janvier et se tiendra au Centre de Convention d'Oran - Le Méridien.

F. H.

AGEND'ART

Ezzou'Art galerie
Jusqu'au 15 novembre :
Exposition «Peintures marines».
Galerie d'art Le Paon
Jusqu'au 24 novembre :
Exposition collective d'arts plastiques, avec les artistes
Moussa Bourdine, Djanet Dahel, Moncef Guita, Mohamed Laraba, Yasmine Saadoun, Karim Sergoua, Abdelhadi Talbi et Souppçon d'Art.



Rallye international d'Algérie «Challenge Sahari» Les Algériens et les Européens haut la main

LA QUATRIÈME édition du Rallye international d'Algérie, «Challenge Sahari», disputée du 1^{er} au 8 novembre courant sur une distance globale de 1 200 km, partagée en sept étapes, a connu un partage équitable des titres mis en jeu, avec une nette domination des pilotes étrangers dans les épreuves de moto, au moment où leurs homologues algériens ont survolé toutes les épreuves auto. En effet, si le continent européen s'est taillé la part du lion dans les deux épreuves moto (M1 et Open), les pilotes algériens, eux, ont dominé les trois épreuves auto, à savoir : auto/prototype, auto/essence et auto/gasoil, en raflant huit podiums sur les neuf possibles. En auto/prototype, c'est le vainqueur de la première édition de ce Rallye-Raid, en 2015, Fodil Allahom qui s'est imposé en 2h 23:20.321, devant ses compatriotes Daoud Lahbaki et Choukry Akouf, respectivement deuxième et troisième, en 2h 35:14.965 et 3h 11:05.828. Dans la spécialité auto/essence, c'est Lotfi Benmansour qui s'était imposé en 2h 23:18.123 devant deux autres Algériens, à savoir Larbi Benrouzi en 3h06:07.561 et Ahmed Benmir en 3h14:43.358. Enfin, dans la spécialité auto/gasoil, c'est l'Algérien Abdellah Dekakni qui s'est imposé en 3h21:54.644, devant le Belge Ronald Hobbik, deuxième en 3h35:24.936 et un autre Algérien, Sofiane Meghni, troisième en 5h 29:31. 419. Les pilotes européens, quant à eux, ont dominé les épreuves moto, avec notamment les victoires du

Britannique Janathan Blackburn dans la spécialité M1, en 2h14:26.368, et de l'Italien Alexandro Rosso, dans la spécialité Open, en 2h16:17.027. En M1, le podium a été complété par le Français Laurent Webel, deuxième en 2h15:26.111, et le Portugais Frederico Didi, troisième en 2h16:07.560. Enfin, dans la spécialité Moto «Open», le podium a été complété par les Britanniques Salt Dave et Christopher Kourk, respectivement deuxième et troisième, en 3h25:56.561 et 3h39:16.026. Dans les lauréats qui auraient pu être sérieusement bousculés par l'Italien Victor Rivera, qui était un des grands favoris de cette 4^e édition du Rallye international d'Algérie et qui a dû abandonner à l'issue de la 5^e étape, victime d'une blessure. Plusieurs pilotes étrangers ont pris part à ce Rallye, dont certains habitués du célèbre «Paris-Dakar», et dont de la participation a eu pour effet de relever le niveau de la compétition. Les motocyclistes algériens ont évoqué «le manque de moyens» et «d'expérience» pour expliquer leur absence sur le podium de cette 4^e édition du Rallye «Challenge Sahari», mais en promettant de «continuer à travailler» pour progresser et atteindre un meilleur niveau qui, à l'avenir, leur permettra d'obtenir de meilleurs résultats. Quoique, les motocyclistes algériens jouissent déjà d'une très bonne réputation auprès des pilotes étrangers, n'ayant pas tari d'éloges les concernant, notamment les Italiens, ayant salué leur «bon rendement».

Course régionale cycliste à Oran Les cyclistes d'El-Malah de Ain Témouchent s'illustrent

LES COUREURS d'El Malah de Ain Témouchent se sont illustrés lors de la course cycliste régionale toutes catégories, disputée vendredi sur le circuit de Haï Seddikia à Oran. En seniors, qui ont concouru sur une distance de 40 km, en 10 tours, la palme est revenue au cycliste Sif Eddine Yebka du vélo-club de Mostaganem qui a dominé l'épreuve devant Hocine Labdi de Ain Témouchent et Saïd Kahlouch de Sidi Chahmi. Chez les juniors, qui ont effectué la même distance, la première place est revenue à Nehari Med Amine du club Amel El Malah, suivi par Gouri Riyad du club Tahadi Oued Tiélat et Belhadj Omar du Amel d'El Malah. Chez les cadets, sur une distance de 28 km, la rivalité entre les coureurs des différents clubs s'est terminée, après une échappée au 4^e tour, en faveur de Smili Belkheir du club Nasr Oued Tiélat devant Annani Hamza de l'USPC Oran et Medjahed Med Amine de Tahadi Oued Tiélat. En minimes, parcourant une distance de 20 km effectuée en 5 tours, un groupe de

trois coureurs s'est détaché du peloton pour disputer au sprint les trois places du podium. Ce fut le jeune Boukharri Abdelilah de Oued Tiélat qui remporta l'épreuve devant son coéquipier Benachour Med Amine et Boumaaza Mohamed Khalil de Naftal Oran. Concernant les enfants qui ont disputé une course de 8 km, le podium est constitué dans l'ordre par Salem Youcef du club Amel El-Malah, Ismail Boukellal de Chaabet El Lham et Abdellaoui Redouane de Naftal Oran. La course filles sur une distance de 8 kilomètre a été remportée par Hamli Nesrine de Oued Tiélat devant Si Yagoub Nesrine d'El-Malah et Bachir Bey Wassila de Naftal Oran. Cette compétition, qui a enregistré la participation de 129 coureurs issus de 18 clubs des différentes catégories, représentant quatre wilayas de l'ouest du pays, à savoir Ain Témouchent, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem et Oran, a été qualifiée d'un bon niveau technique par les organisateurs.

Ligue 1 Mobilis (13^e journée/Mise à jour) L'USMA conforte sa position, l'OM gagne enfin

■ L'USM Alger a gardé sa position de leader et l'a confortée en infligeant à la JS Kabylie sa première défaite de la saison en match disputé vendredi soir, au stade Omar-Hamadi (Bologhine), pour la mise à jour de la 13^e journée de Ligue 1 Mobilis de football.

Par Mahfoud M.

L'attaquant Fawzi Yaya est l'auteur de l'unique but des Rouge et Noir, d'un tir bien placé du gauche, après une belle passe en profondeur d'Abderrahmane Meziane (49'). Un précieux succès pour le leader face à son premier poursuivant au classement, sur lequel il compte désormais six longueurs d'avance. En effet, grâce à cette nouvelle victoire, l'USMA porte son capital à 29 points, alors que les Canaris n'en comptent que 23, mais restent solidement accrochés à leur place de dauphin, avec deux longueurs d'avance sur l'ES Sétif (3'). Cependant, le score équilibré d'un but à zéro ne reflète pas la vraie physionomie de ce «Clasico», car l'USMA avait outrepassé dominé les débats, particulièrement en deuxième mi-temps, pendant laquelle elle aurait pu marquer d'autres buts. Les gars de Soustara se sont procurés en effet un grand nombre d'occasions, dont les meilleures ont probablement été celles de Prince Ibara, aux 56^e et 59^e. Côté JSK, c'est le jeune Massinissa Tafni qui s'est procuré la meilleure occasion dans ce match, d'un tir croisé du gauche, passé entre les jambes du gardien Mohamed Amine Zemmamouche, mais qui est sorti hors cadre.



Les Usmistes étaient plus déterminés

De soin côté, l'Olympique de Médéa a battu le CA Bordj Bou Arréridj dans l'autre match avancé de la 14^e journée. Les Bleus ont fait la différence grâce à leur capitaine Toufik Addadi, auteur de l'unique but de cette rencontre à la 53', alors que les Criquets ont terminé le match à dix, suite à l'expulsion de leur meneur de jeu Toufik Zerara, survenue à la 66'. Une infériorité numérique qui n'était pas pour arranger leurs affaires, d'autant qu'ils évoluaient en déplacement, et chez un adversaire

coriace qui les menait déjà (1-0). Un précieux succès qui propulse l'OM à la 8^e place du classement général, avec 16 points, au moment où le CABBA reste premier club reléguable, avec seulement dix unités au compteur. Le CABBA, qui a enregistré l'arrivée d'un nouvel entraîneur en la personne de l'ancien international Billel Dziri avec l'espoir de provoquer le déclin chez les joueurs, devra donc patienter encore un peu avant de renouer avec le succès.

M. M.

Ligue des champions d'Afrique L'ES Tunis remporte un troisième titre

À Radès, la finale retour de la Ligue des champions africaine a basculé dans une certaine folie. Avec deux buts de retard suite à leur défaite 3-1 à l'aller au Caire contre Al Ahly, l'Espérance Sportive de Tunis était dos au mur, face à son des-

tin pour 90 minutes. Dans une ambiance bouillante, la formation tunisienne est parvenue à réaliser l'exploit sous les yeux de Gianni Infantino, président de la FIFA présent dans les tribunes. Avec un doublé, Saad Bguir est devenu le héros de tout un

peuple, qui remporte ainsi sa troisième compétition continentale. Anice Badri a inscrit le dernier but pour l'ES en fin de match. Badri termine au passage meilleur buteur de cette Ligue des champions de la CAF avec huit réalisations au total.

Championnat du monde de lutte (U-23) Deux athlètes représentent l'Algérie à Bucarest

La sélection algérienne des luttes associées sera présente avec deux lutteurs aux championnats du monde 2018 des moins de 23 ans, prévus du 12 au 18 novembre à Bucarest en Roumanie, a-t-on appris de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Il s'agit de Sid Azara Bachir (GR -87 kg), médaillé d'argent aux Jeux méditerranéens de Tarragone en Espagne et Laouni Abdennour (GR -60 kg). Sous la conduite du sélectionneur national, le Roumain Rusu Dumitru Cornell, les deux Algériens ont effectué

une série de stages en Algérie et à l'étranger, notamment en Roumanie et Hongrie. «Nous avons sélectionné les deux meilleurs athlètes de la lutte gréco-romaine susceptibles de faire bonne figure lors des Mondiaux U-23 de Bucarest, notamment Sid Azara Bachir, 5^e lors de la dernière édition organisée à Bydgoszcz en Pologne», a déclaré le directeur technique national (DTN) de la FALA, Idriss Haoues. Pour le même responsable, «le rendez-vous de Bucarest verra la participation des meilleurs lutteurs mondiaux

dont la majorité étaient présents aux derniers mondiaux seniors de Budapest en Hongrie». «La tâche de nos lutteurs sera difficile d'aller le plus loin possible. Je pense que le tirage au sort sera déterminant dans ce genre de compétitions». Les épreuves de la lutte gréco-romaine débuteront lundi avec l'entrée en lice de Sid Azara Bachir (GR -87 kg), alors que Laouni Abdennour (GR -60 kg) entrera en lice mardi.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Football / Ligue des champions d'Afrique

Belaïli, du déclin à la gloire



ARBORANT fièrement le drapeau national vendredi soir au stade Radès à l'issue de la consécration de son équipe l'ES Tunis en finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football face aux Egyptiens d'Al-Ahly (3-0), le milieu offensif algérien Youcef Belaïli aura réussi à remonter la pente, alors qu'il s'était retrouvé trois ans plus tôt au bord du gouffre pour une histoire de dopage. Rares sont ceux qui ont misé sur un retour au premier plan de Belaïli. Mais ce dernier a surpris tout le monde en arrachant ce prestigieux trophée continental qui va lui permettre de disputer la prochaine Coupe du monde des clubs aux Emirats arabes unis (12-22 décembre 2018), où il croisera le fer avec des vedettes mondiales du football. Le destin de l'enfant d'Oran (26 ans), dont les qualités intrinsèques n'ont pas laissé insensibles aussi bien coéquipiers qu'adversaires, a été fabuleux. Sa carrière a été bouleversée en octobre 2015 quand l'ancien sociétaire de l'USM Alger avait été contrôlé positif lors du match MCE Eulma-USMA (0-1), disputé le 7 août de la même année dans le cadre de la phase de poules de la C1. Deux mois plus tard, le verdict est tombé tel un couperet: le jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) a constaté une violation des règles antidopage et prononcé la suspension du joueur pour quatre ans. Reconnaisant avoir pris un produit prohibé, Belaïli a dès lors entamé un véritable combat en saisissant le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne dans l'espoir de voir sa suspension être réduite. En novembre 2016, le TAS annonce avoir réduit la suspension de Belaïli, deux années au lieu de quatre. A ce moment-là, le joueur, qui a déjà purgé une année de suspension, devrait refouler les terrains à partir du mois de septembre 2017.

Angers lui tend la main

Convoité par plusieurs formations algériennes, dont l'USMA, Belaïli a préféré opter pour le club français d'Angers dirigé par le Franco-Algérien Saïd Chaâbane, s'engageant en septembre 2017 pour un contrat de quatre saisons. Ayant été

confronté à des problèmes d'adaptation, l'expérience de Belaïli en France a tourné court, se contentant d'une seule apparition chez l'équipe première lors de la réception du FC Metz (1-0) en 1/8^e de finale de la Coupe de la Ligue française. Il avait également effectué quelques apparitions avec l'équipe des réserves en prenant part à des matchs de National 3. Lors du dernier mercato hivernal, Belaïli avait clairement exprimé son désir de mettre fin à son aventure avec Angers. Le MC Alger, par le biais de son directeur général sportif Kamel Kaci-Saïd, a sauté sur l'occasion pour essayer de convaincre Belaïli d'opter pour le «Doyen». Mais alors que le MCA a réussi à arracher l'accord du joueur, la direction d'Angers s'y est opposée catégoriquement. Saïd Chaâbane n'avait pas admis que les dirigeants du Mouloudia entrent en contact avec le joueur sans passer par son club employeur. Après plusieurs jours de suspense, Belaïli décida de retourner à l'ES Tunis, club avec lequel il avait connu sa première expérience à l'étranger en 2012, alors âgé de 20 ans.

Retour gagnant à l'EST

En janvier 2018, Belaïli signe un contrat de deux ans et demi avec l'Espérance pour un retour qui avait été chaleureusement accueilli par les supporters des «Sang et Or». Désormais dans un milieu qu'il connaît parfaitement, l'Algérien a commencé progressivement à retrouver sa forme optimale, enchaînant les performances avec son ancien club. Six mois plus tard, Belaïli est champion de Tunisie avec l'EST, troisième titre remporté avec le club tunisois après 2012 et 2014. Cette saison, le joueur formé au RCG Oran a confirmé son retour en forme, contribuant au succès des siens en Ligue des champions. Le but qu'il a inscrit en finale (aller) de la Ligue des champions sur penalty à Alexandrie face au Ahly (défaite 3-1) aura été finalement déterminant. Les efforts fournis par Belaïli depuis quelque temps ont fini par faire tomber sous le charme le sélectionneur national Djamel Belmadi qui l'a convoqué pour le prochain match des Verts en déplacement le 18 novembre à Lomé face au Togo, en qualifications de la CAN-2019. La dernière apparition de Belaïli sous le maillot national remonte à mars 2015 sous la houlette de l'ancien coach Christian Gourcuff. **Racim S.**

Les deux journalistes libérés



Loumis

Djalou@hotmail.com

Création d'une armée européenne

Après la colère de Trump, l'Elysée évoque une «confusion»

■ La présidence française a indiqué, hier, que «l'armée européenne» proposée par le président Emmanuel Macron ne vise pas les Etats-Unis, évoquant une «confusion» dans l'interprétation des propos du locataire de l'Elysée qui ont suscité la colère du président des Etats-Unis, Donald Trump.

Par Racha F.

Le président Macron avait déclaré, mardi dernier, sur les ondes de la radio Europe 1, que l'Europe est bousculée par «les tentatives d'intrusion dans le cyberspace et l'intervention d'ailleurs dans notre vie démocratique (...)». Nous devons nous protéger à l'égard de la Chine, de la Russie et même des Etats-Unis d'Amérique». Et d'ajouter : «Quand je vois le président Trump annoncer il y a quelques semaines le fait qu'il sorte d'un grand traité de désarmement qui avait été pris, je le rappelle, après la crise des euromissiles au milieu des années 80 qui avait frappé l'Europe. Qui en est la victime principale ? L'Europe et sa sécurité». «On ne protégera pas les Européens si on ne décide pas d'avoir une vraie armée européenne», avait aussi souligné le chef de l'Etat français. Cette déclaration du locataire de l'Elysée a suscité vendredi soir la colère du président américain, jugeant «très insultant» que M. Macron ait déclaré que «l'Europe construise sa propre armée pour se protéger contre la Russie et la Chine mais aussi les Etats-Unis». «Je comprends que l'enchaînement des sujets dans l'interview puissent créer de la confusion,

mais ce sont bien deux sujets différents. Le traité INF et ce sujet d'une force de défense des Européens où il y a des travaux en cours», a tenu à expliquer la présidence française auprès de la presse. «Le président Emmanuel Macron n'a jamais dit qu'il fallait créer une armée euro-

péenne contre les Etats-Unis», a ajouté l'Elysée. «Mais dans la mesure où le retrait du traité INF concerne la sécurité de l'Europe, il faut que l'Europe puisse être associée au dialogue sur ce sujet», a poursuivi la présidence française.

R. F./APS

Souk El-Tennine/Béjaïa

Deux malfaiteurs écroués

DEUX malfaiteurs, auteurs du vol dont a été victime un marchand de fruits et légumes de la ville, ont été arrêtés par les agents de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Souk El-Tennine au courant de la semaine dernière, indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de I.L. et I.A., âgés respectivement de 19 et 18 ans, natifs d'Amizour et Tichy. Des informations ont été communiquées à la police sur la présence de deux suspects portant un sac. Les policiers qui ont fait des rondes dans la ville suite au signalement donné ont constaté que les mouvements de deux individus n'étaient pas naturels et l'un d'entre eux avait un sac à dos. Après leur interpellation, en fouillant le sac à dos les policiers découvrent une bonne quantité de pièces de

monnaie de différentes valeurs estimées à 94 000,00 DA. «Après enquête, il s'est avéré que l'argent retrouvé chez les deux malfaiteurs a été dérobé la nuit d'un camion transportant des fruits et légumes, stationné à Amizour», ajoute notre source. Après l'accomplissement des procédures, les enquêteurs ont écouté la victime et un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des deux mis en cause qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Kherrata qui les a convoqués à une comparution immédiate, à l'issue de laquelle le premier individu a été condamné à deux mois de prison ferme et une amende de 20 000,00 DA, le second a été convoqué en audition.

H. C.